

# TOUT CE QUE VOUS RÊVEZ DE SAVOIR SUR AGGIR

PRÉSENTIEL

**23 FÉVRIER 2022**  
À PARIS

Principes généraux relatifs à la grille AGGIR  
Recommandations sur le codage  
Grille AGGIR et plan d'aide individualisé  
Cas pratiques et études de cas



**Jean-Marie Vétel**

Médecin gériatre,  
Co-inventeur des outils  
AGGIR et PATHOS



**PUBLIC**

Médecins Co - Idec  
Aide-soignantes -Directeurs  
Psychologues  
Cadres de santé



[www.ehpa.fr](http://www.ehpa.fr)

# TOUT CE QUE VOUS RÊVEZ DE SAVOIR SUR AGGIR

23  
FÉVRIER  
2022

## BULLETIN D'INSCRIPTION

par courrier à : EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris

par mail à : manon.lacheray@ehpa.fr

Je m'inscris à la formation « **Tout ce que vous rêvez de savoir sur AGGIR et les plans d'aide** » qui aura lieu

le mercredi 23 février 2022 à Paris



Une session de formation Pathos a également lieu le mardi 22 février. Si vous souhaitez bénéficier du tarif "2 sessions", téléchargez le bulletin "Formation Pathos" et envoyez-nous les 2 bulletins remplis.

J'adresse un chèque (ou un mandat administratif) du montant correspondant à mon choix de formation (1 ou 2 sessions) à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription.

La facture correspondante (valant convention de formation) me sera envoyée après service rendu.

Mme  M. ....

Fonction : .....

E-mail : .....

Tél : .....

Adresse de facturation  Public  Privé

Nom de l'établissement : .....

Représentant légal : .....

Numéro SIRET : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Tél : .....



processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Taux de satisfaction stagiaires

4,9/5

pour 33 répondants

Nombre de stagiaires formés sur l'année

145

en 2021

Indicateur de performance en cours de réalisation

1 session  
390 €

2 sessions  
700 €

inclus le repas et les collations

Horaires des sessions :

9h – 12h30 / 14h – 17h30

Durée : 7h

« Selon le planning prévisionnel »

Inscriptions jusqu'à 48h avant la formation.

Responsable formation et référente pédagogique :  
manon.lacheray@ehpa.fr

Responsable facturation et référente handicap :  
olfa.lauvergeon@ehpa.fr

**Cette journée peut être intégrée au plan de formation.**

**Objectif de la formation :**

Pour avoir le bon GIR et le bon GMP sans sous cotation. Pour élaborer le bon plan de compensation formalisé de chaque résident.

**Modalités de suivi,**

**d'exécution et d'évaluation :**

Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

Débats - Exposés - Analyses de cas Questions/réponses avec les participants.

**Organisme de formation :**

Ehpa Formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap :**

En cas de formation en présentiel, les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Aussi, en cas de formation à distance, le stagiaire devra disposer des mêmes adaptations qu'à son poste de travail (outil, matériel, poste informatique...). Les formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap sur demande : nous contacter.